

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

Procès verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue à huis clos le mardi 6 avril 2021 au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19 h 30 sont présents les conseillers (ères) :

Solange Pelletier
Yves Pelletier
Guylaine Chouinard
Guy Pellerin
Christian Thériault
Annie Bois

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-04-01

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

- 5.1 Emplois d'été
 - 5.1.1 Moniteur de terrain de jeux (1 poste)
 - 5.1.2 Responsable des travaux dans la forêt de Blanche-Neige
 - 5.1.3 Employés dans la forêt de Blanche-Neige
- 5.2 Emploi – Employé municipal
- 5.3 Vente - Lot à bois
- 5.4 Travaux hydrogéologiques
 - 5.4.1 Soumissions – Nettoyage et pompage d'un forage
 - 5.4.2 Service d'accompagnement en ingénierie
- 5.5 Soumissions - Fenêtres et revêtement extérieur de 2 cabanons à l'église
- 5.6 Voirie municipale
 - 5.6.1 Aide à la voirie municipale
 - 5.6.2 Abat poussière
 - 5.6.3 Premier nivelage
 - 5.6.4 Contrat d'entretien – Tracteur Kubota
- 5.7 Sécurité incendie
 - 5.7.1 Renouvellement du contrat du directeur incendie
 - 5.7.2 Étude supplémentaire de mise en commun ou de partenariat
- 5.8 Sécurité civile
 - 5.8.1 Plan de sécurité civile
 - 5.8.2 Logiciel - Alertes de masse
- 5.9 Comité de travail sur le logement
- 5.10 Démarche collective – Municipalité Amie des Aînés (MADA)
 - 5.10.1 Nomination d'un membre élu responsable de la question des personnes âgées (RQA)
 - 5.10.2 Comité de pilotage

3. ACCEPTATION DU PROCES VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2021

2021-04-02

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès verbal de la réunion ordinaire du 1^{er} mars 2021.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 103 171,82 \$ réparties comme suit : taxes municipales 75 095,38 \$; médaille de chien 390,00 \$; revenus carrière/sablière 1 650,00 \$; déneigement équerre St-Marcel 3 863,54 \$; remb. CNESST payé en trop 238,93 \$; remb. TPS 8 075,36 \$; remb. TVQ 8 054,15 \$; remb. Partiel entente interm. Activités loisirs 140,46 \$, permis 15,00 \$; aide financière Covid-19 5 649,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 318 398,48 \$

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 31 mars 2021

Solde au relevé de compte en date du 31 mars 2021		279 759,41 \$
Plus dépôt en circulation		4 606,04 \$
Moins chèques en circulation		620,81 \$
Moins Erreur institution financière : taxes Ste-Félicité (Matane)		-1 666,54 \$
	Total	282 078,10 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		282 195,09 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	15,00 \$	
Frais de banque / frais d'utilisation	17,50 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	40,00 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-116,99 \$
Solde au grand-livre après ajustements		282 078,10 \$

2021-04-03

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 31 mars 2021.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 6 835,83 \$

Comptes payés : 6 986,55 \$

2021-04-04

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 6 avril 2021, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 39 200,56 \$, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 6 avril 2021

Julie Bélanger, sec.-trésorière

5. DEBATS

5.1 EMPLOIS D'ÉTÉ

5.5.1 Moniteur de terrain de jeux (1 poste)

Deux étudiantes ont fait parvenir leur curriculum vitae pour le poste de moniteur de terrain de jeux pour l'été 2021, soient : Amélie Dubé et Camille Pelletier-Robichaud.

2021-04-05

Il est proposé par Solange Pelletier, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement de retenir les services Camille Pelletier-Robichaud pour le poste de monitrice, soit : 30 heures par semaine au salaire minimum en vigueur au moment de l'emploi, pour le terrain de jeux de l'été 2021.

5.5.2 Responsable des travaux dans la forêt de Blanche-Neige

Aucune personne n'a fait parvenir son curriculum vitae pour l'emploi.

5.5.3 Employés dans la forêt de Blanche-Neige

Deux étudiants ont fait parvenir leur curriculum vitae pour les travaux dans la forêt de Blanche-Neige, soient : Hugo Thibault et Pier-Luc Dubé.

Considérant qu'aucune personne n'occupe le poste de responsable, les emplois d'été pour la forêt de Blanche-Neige pour la saison estivale 2021 sont annulés.

5.2 EMPLOI – EMPLOYÉ MUNICIPAL

La réception des candidatures pour le poste d'employé municipal s'est terminée ce jour à 16h. On procèdera à l'analyse des candidatures et le processus d'embauche suivra son cours dans les prochaines semaines.

5.3 VENTE – LOT À BOIS

Deux offres reçues pour la vente du lot à bois (5 489 197 / 5 489 205) situé au rang St-Camille, soient :

- 9245-4958 Québec inc. G.B. Forestier représenté par M. Gino Bélanger au montant de 122 500 \$.
- Entreprise Stesyl inc. représenté par M. Sylvain Morneau au montant de 144 000 \$.

2021-04-06

Il est proposé par Solange Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter l'offre de Entreprise Stesyl inc. au montant 144 000 \$ pour le lot à bois (5 489 197 / 5 489 205) situé au rang St-Camille. Que Alphé St-Pierre, maire et Julie Bélanger, directrice générale soient autorisés à signer tout document relatif à la vente.

5.4 TRAVAUX HYDROGEOLOGIQUES

5.4.1 Soumissions – Nettoyage et pompage d'un forage

Deux soumissions reçues pour la poursuite des travaux de recherche en eau souterraine – puits de production d'eau potable pour le nettoyage et le pompage d'un forage de 150mm de diamètre, soient : (montant taxes incluses)

- Les puits artésiens Deschênes inc. 5 162,38 \$
- Samson & frères inc. 13 745,26 \$

2021-04-07 Il est proposé par Annie Bois, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter la soumission de Les puits artésiens Deschênes inc. au montant de 5 162,38 \$ (taxes incluses) pour le nettoyage et le pompage d'un forage de 150 mm de diamètre.

5.4.2 Service d'accompagnement en ingénierie

2021-04-08 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de retenir les services de madame France Thibault, ingénieure, pour des services d'ingénierie d'accompagnement pour poursuivre et accompagner la municipalité dans le cheminement du dossier d'eau potable et d'eaux usées. Que les services seront fournis au taux de 140 \$/heure jusqu'à concurrence d'un montant de 2 500 \$ (taxes en sus).

5.5 SOUMISSIONS – FENÊTRES ET REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DE 2 CABANONS À L'ÉGLISE

Aucune soumission reçue.

5.6 VOIRIE MUNICIPALE

5.6.1 Aide à la voirie municipale

2021-04-09 Il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'autoriser l'employé municipal à retenir les services d'employés pour l'aider à la voirie municipale et aux travaux municipaux pour l'année 2021 aux conditions établies à l'entente de (des) employé (s) engagé (s).

5.6.2 Abat poussière

2021-04-10 Il est proposé par Annie Bois, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'abat poussière en flocon pour les chemins municipaux

5.6.3 Premier nivelage

2021-04-11 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Annie Bois et résolu unanimement d'autoriser le premier nivelage du printemps sur les routes municipales aux frais de la municipalité.

5.6.4 Contrat d'entretien – Tracteur Kubota

2021-04-12 Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement de retenir les services de Garage Minville inc. de Montmagny pour effectuer l'entretien régulier du tracteur Kubota.

5.7 SÉCURITÉ INCENDIE

5.7.1 Renouvellement du contrat du directeur incendie

2021-04-13 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement du contrat de travail du directeur incendie, Monsieur Langis Gamache, pour l'année 2021. Que son salaire soit majoré de 2,4 %.

5.7.2 Étude supplémentaire de mise en commun ou de partenariat

- Considérant que La municipalité de Sainte-Félicité a adopté une résolution indiquant ses préoccupations relativement à la gestion et aux ressources humaines de son service incendie et qu'elle comptait participer à une étude sur l'optimisation des services incendie ;
- Considérant que Cette étude a mis en lumière la vulnérabilité de certains services incendie ainsi de la possibilité pour d'autres de palier à certaines carences par une forme à déterminer de partenariat avec d'autres municipalités ;
- Considérant que l'étude propose différents scénarios de partenariats qu'il faudra analyser plus en détails en fonction du nombre et des besoins des municipalités ;

2021-04-14

En conséquence, il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement :

- De signifier la volonté de la municipalité de Sainte-Félicité d'explorer la faisabilité d'un partenariat avec d'autres municipalités de la MRC de L'Islet pour son service incendie ;
- De s'engager à contribuer financièrement, le cas échéant, aux frais requis pour l'analyse et la structuration de ce partenariat.

5.8 SÉCURITÉ CIVILE

5.8.1 Plan de sécurité civile

- Attendu que les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;
- Attendu que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres ;
- Attendu que le conseil municipal de Sainte-Félicité reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps ;
- Attendu que le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire ;
- Attendu que cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal ;
- Attendu que les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre ;

2021-04-15

Pour ces motifs, il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement :

Que le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Julie Bélanger, coordonnatrice municipale de la sécurité civile soit adopté ;

Que Julie Bélanger soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

5.8.2 Logiciel – Alertes de masse

2021-04-16

Il est proposé par Annie Bois, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'autoriser l'acquisition du logiciel d'alerte et de notification de masse CITAM au montant total de 2 006,43 \$ tel que présenté dans la soumission du 31 mars 2021 et incluant les frais fixes annuels. Comprenant : Configuration du logiciel, Accès et mise en route du portail, Accès à la cartographie, Accès aux outils promotionnels et formation de base sur le système.

5.9 COMITÉ DE TRAVAIL SUR LE LOGEMENT

La MRC de L'Islet a fait réaliser une étude sur la situation du logement dans L'Islet. Cette étude faisait suite aux difficultés de plus en plus grandissantes de se trouver un logement et que plusieurs familles voulant s'installer dans L'Islet ont dû se tourner vers Montmagny pour répondre à leurs besoins. Depuis, les problèmes semblent s'être intensifiés.

L'étude propose différentes mesures pour favoriser l'ajout de logements dans la MRC. Le conseil de la MRC a décidé que la MRC assumera un leadership régional dans ce dossier. Il a ainsi été convenu de créer un comité de travail chargé d'analyser les mesures à mettre en place et les actions à réaliser pour être un territoire plus accueillant pour ceux et celles voulant s'établir dans Région L'Islet.

Il a ainsi été convenu d'offrir à chacune des municipalités de nommer une personne pour faire partie du comité.

Le conseiller Christian Thériault accepte de faire partie du comité de travail sur le logement.

5.10 DÉMARCHE COLLECTIVE – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

5.10.1 Nomination d'un membre élu responsable de la question des personnes âgées (ROA)

2021-04-17

Considérant l'importance de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des personnes âgées, il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Félicité désigne un de ses membres élus, Guylaine Chouinard, «responsable de la question des personnes âgées», que cette personne ait pour mandats d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions sur les personnes âgées», que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions sur les personnes âgées, d'assurer la présidence du comité de pilotage du plan d'action MADA et d'assurer, au nom du conseil municipal, le bon cheminement du développement et du suivi de la démarche MADA.

5.10.2 Comité de pilotage

Considérant la volonté de la municipalité de mettre à jour son plan d'action municipal pour la question des personnes âgées afin d'assurer un milieu de vie de qualité aux personnes âgées selon les étapes de la démarche MADA ;

Considérant que la municipalité est en période de mise à jour de son plan d'action MADA ;

Considérant que le cheminement du plan d'action MADA nécessite la création d'un comité de pilotage pour assurer la mise à jour du plan d'action MADA et de son suivi ;

Considérant que la mise en place d'un comité de pilotage est fondamentale au bon cheminement de la démarche MADA ;

Considérant que la démarche MADA est une façon de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité ;

2021-04-18

Il est proposé par Annie Bois, appuyé par Christian Thériault que la municipalité procède à la création d'un comité de pilotage sous la responsabilité de l'élu responsable des questions aînées (RQA).

Le comité de pilotage du plan d'action MADA aura pour mandat :

- D'assurer la mise à jour du plan d'action MADA ;
 - En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population
 - En recommandant des projets porteurs de la préoccupation des personnes aînées
- De proposer un plan d'action MADA et les budgets nécessaires au conseil municipal
- D'assurer le suivi et l'évolution du plan d'action :
 - En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité
 - En priorisant les éléments du plan d'action
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la démarche MADA
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlements ou de politiques ayant une incidence sur la démarche MADA
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des plans d'action dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel)

6. CORRESPONDANCE

2021-04-19

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 04-2021 en date du 6 avril 2021.

7. VARIA

7.1 Panneaux de signalisation

2021-04-20

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement d'autoriser l'achat de panneaux de signalisation.

7.2 Médailles de chiens

On invitera les contribuables, sur un prochain feuillet postal, à procéder à l'enregistrement des chiens au plus tard le 1^{er} juin. Ceci en conformité avec le règlement numéro 80-2020 Règlement sur les animaux.

7.3 École

On mentionne que le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a pris la décision lors de sa réunion du 23 mars 2021 de fermer définitivement l'école Ste-Félicité au terme de la présente année scolaire 2020-2021. Une deuxième année de transition avait été demandée pour l'année scolaire 2021-2022, demande qui n'a pas été accordée.

7.4 Drapeaux

On prendra des informations relativement aux coûts pour la création de drapeaux (4 ou 8) sur lequel on y inclurait le logo de la municipalité.

7.5 Igloo

La conseillère Guylaine Chouinard présente un projet d'igloo fabriqué en fibre de verre et qui pourrait être installé dans la forêt de Blanche-Neige. Une demande d'aide financière pourrait être présentée pour permettre un tel projet.

7.6 Festival Fleurdelisé

La conseillère Guylaine Chouinard, présidente du Festival Fleurdelisé, informe les membres du conseil qu'une demande d'aide financière a été présentée auprès de la Société nationale des québécois et des québécoises pour une programmation très restreinte 2021 en raison de la Covid-19. En attente de la confirmation de subvention.

7.7 Doudou

Trois doudous étaient à tricoter par le trio du bonheur (École sec. La Rencontre), comme celles remises aux parents de nouveau-né l'an dernier. Considérant les mesures sanitaires en vigueur en raison de la Covid-19, le projet est reporté à plus tard. À suivre.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

La réunion se tenant à huis clos, les gens sont invités à envoyer par écrit leurs questions en lien avec l'ordre du jour. Aucune question n'a été adressée au conseil par courriel.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

2021-04-21

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h40.

Maire

Secrétaire-trésorière